

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 janvier 2022

Date de la convocation : 19 janvier 2022

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA ; Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILLY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à Dominique ROUX, M. Jacques BOYER à Annie DUTRON, M. Patrick CURTAUD à Jean-Claude LUCIANO, Mme Florence DAVID à Christian PETREQUIN, Mme Anny GELAS à Maryline SILVESTRE, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absent suppléé : Mme Evelyne ZIBOURA représentée par M. Patrice AMBROSIONI

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN

OBJET : **FINANCES** – Budget : actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement

Rapporteur : Christophe BOUVIER

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le prolongement du vote du budget primitif 2022, il est nécessaire de statuer sur les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP).

Rappelons que le système des AP/CP permet d'engager une opération dans sa globalité mais de n'inscrire au budget que les dépenses susceptibles d'être réellement payées dans l'année. C'est ainsi que les marchés et actes notariés peuvent être signés dans les limites financières de l'autorisation de programme sans mobiliser prématurément la totalité des crédits budgétaires.

Les dispositions comptables et budgétaires prévoient que les autorisations de programme et de crédits de paiement doivent être votées à chaque étape budgétaire.

Il vous est donc proposé d'approuver, en complément du vote du budget primitif, un certain nombre de modifications sur les autorisations de programme existantes, mais aussi la création de nouvelles AP/CP.

Les opérations concernées par les autorisations de programme et crédits de paiement figurent dans le tableau annexé à la présente délibération, lequel indique, pour chaque opération, le montant de

l'autorisation de programme et le détail des crédits de paiement envisagés en 2022 et pour les années suivantes.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les dispositions des nomenclatures comptables M14, M4, M43 et M49,

VU l'avis du Bureau communautaire du 11 janvier 2022,

VU l'avis de la Commission finances du 19 janvier 2022,

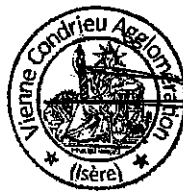
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement tel que décrits dans l'état annexé.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 03/02/2022

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,


Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Budget primitif 2022

BUDGET PRINCIPAL

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2022	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
	INTITULE DE L'OPERATION						
n°141	Travaux eaux pluviales 2019-2022	2 385 000,00	472 000,00	2 857 000,00	1 937 000,00	920 000,00	
n°169	Rivières et ruisseau 2019-2022	926 000,00	830 000,00	1 756 000,00	818 000,00	940 000,00	
n°145	Maison du festival 2019-2022	3 000 000,00	100 000,00	3 100 000,00	2 604 000,00	496 000,00	
n°183	Nouveau bassin stade nautique St Romain en Gal 2019-2022	11 185 000,00	3 642 000,00	14 827 000,00	5 770 309,20	4 856 690,80	
n°187	Extension halte fluviale 2022-2024	3 000 000,00		3 000 000,00	34 812,00	300 000,00	
n°280	Belvédère de Tupin et Semons 2022-2024	350 000,00		350 000,00	0,00	90 000,00	
n°255	Rénovation espaces restauration/auanderie EAJE 2022-2023	150 000,00		150 000,00	46 738,38	80 000,00	
n°256	Rénovation EAJE et RPE Maisson 2022-2023	250 000,00		250 000,00	15 053,68	150 000,00	
n°258	Rénovation EAJE lies Petits Mariniers phase 2 2022-2023	310 000,00		310 000,00	0,00	250 000,00	
n°130	Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2022	2 120 000,00		2 120 000,00	248 000,00	477 000,00	
n°50	Abords collège de l'Isle et PDM 2022-2023	960 000,00		960 000,00	0,00	576 000,00	
n°263	Réfection du mur du belvédère Tupin et Semons 2022-2023	375 000,00		375 000,00	0,00	33 000,00	
	TOTAL	25 011 000,00	5 644 000,00	30 655 000,00	11 471 913,26	8 512 000,00	

BUDGETS ANNEXES

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2022	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
	ASSAINISSEMENT						
n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227	Travaux réseaux 2019-2022	6 975 000,00	774 000,00	7 749 000,00	5 893 000,00	1 856 000,00	
n°201	Raccordement Cèdes d'Aray à la STEP Vienne Sud 2019-2022	2 030 000,00		2 030 000,00	915 000,00	80 000,00	
n°205-206	Raccordement Eyzin Pihet à la STEP Vienne Sud 2019-2023	2 045 000,00	162 000,00	2 207 000,00	827 000,00	1 282 000,00	
n°219	Renouvellement STEP Les Haies 2019-2022	690 000,00		690 000,00	60 000,00	30 000,00	
	TOTAL	11 740 000,00	936 000,00	12 676 000,00	7 495 000,00	3 248 000,00	

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2022	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
	PARC DE STATIONNEMENT ESPACE ST GERMAIN						
246	Parc de stationnement Espace St Germain 2022-2023	4 000 000,00		4 000 000,00	376 323,84	2 000 000,00	
	TOTAL	4 000 000,00	-	4 000 000,00	376 323,84	2 000 000,00	

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2022	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS						
274	Renouvellement système billettique 2022-2024	960 000,00		960 000,00	-	40 000,00	
	TOTAL	960 000,00	-	960 000,00	-	40 000,00	